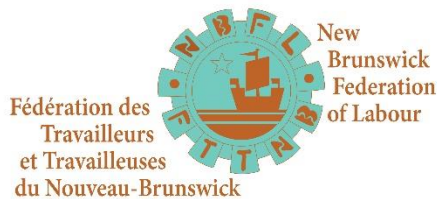


PRIX DE SOLIDARITÉ DE LA FTTNB

décerné par AIL Canada et



Deux bourses du **prix AIL de solidarité de la FTTNB** au montant de 500 \$ chacune sont offertes chaque année. L'objet du prix est de sensibiliser davantage le public et lui faire mieux comprendre la valeur des syndicats pour les travailleurs et travailleuses et pour la société au Nouveau-Brunswick.

Le/la candidat-e doit poursuivre des études postsecondaires à plein temps **ou** être inscrit au secondaire au niveau de la 12^e année, ou à un programme d'évaluation en éducation générale (GED).

Le/la candidat-e doit retourner un formulaire de demande dûment rempli, et se soumettre entièrement à toutes les règles d'admission. **La date limite pour les demandes est le 30 juin chaque année.**

Le/la gagnant-e sera avisé-e dès que la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick aura pris sa décision, et l'annonce officielle sera faite par le secrétaire-trésorier de la Fédération.

Toute demande d'information au sujet de la bourse doit être adressée à:

Fédération des travailleuses et travailleurs du N.-B.
281 E, rue Collishaw
Moncton, N.-B. E1C 9R1
Téléphone : (506) 857-2125
Courriel : info@fednb.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____

École secondaire ou institution d'enseignement, et années complétées : _____

Règles d'admission

- Les formulaires de demande **DOIVENT** être accompagnés de l'une ou l'autre des obligations suivantes, soient :
 1. une composition de 1 000 mots ou plus sur le thème « **Que savent les élèves du Nouveau-Brunswick au sujet des syndicats et que devraient-ils savoir?** »
 - **OU**
 - 2. une œuvre d'art (peinture, chanson, poème, affiche ou sculpture) illustrant le thème « **Que savent les élèves du Nouveau-Brunswick au sujet des syndicats et que devraient-ils savoir?** », accompagnée d'une composition de 500 mots interprétant ce thème.
- Le jugement préliminaire des articles se fera par un jury d'académiciens/artistes, et la décision définitive sera prise par le Comité d'éducation de la FTTNB.
 - La présentation du/de la gagnant/e sera diffusée aux médias.
 - Si on le demande, les présentations seront retournées au candidat-e, aux frais de ceux-ci.
 - Le/la candidat-e convient que sa composition et/ou son œuvre d'art est son propre travail, écrit dans ses propres mots, sans l'utilisation de ChatGPT ou d'une autre intelligence artificielle, et que tout matériel cité de sites Web ou d'autres sources est identifié et crédité.

Date: _____

Signature: _____